

Notice Pandémie

Tamiflu®

Les personnes contaminées qui présentent des symptômes grippaux, peuvent être traitées par le médicament contre la grippe Tamiflu®, à prescription obligatoire. Tamiflu® doit être pris dans les 36 heures suivant l'apparition des symptômes grippaux – au mieux dès que possible. Tamiflu® est le seul médicament qui atténue l'évolution de la maladie au point de rendre la survie très vraisemblable.

Consultez le plus rapidement possible un médecin en cas de survenue de symptômes grippaux. Il posera le diagnostic et décidera si vous devez prendre Tamiflu®. Les symptômes sont une **survenue brutale de fièvre $\geq 38^{\circ}\text{C}$ ainsi qu'une forte sensation de malaise.**

Si Tamiflu® n'est disponible ni chez le médecin de famille ni en pharmacie (preuve écrite), adressez-vous au centre de santé de Baden. Vous y recevrez Tamiflu® à partir de la réserve d'urgence d'ABB Suisse.

Posologie

- Les adultes et les enfants >40 kg (à partir de 8 ans environ) prennent 1 capsule matin et soir pendant 5 jours. Et ce, indépendamment de l'heure de leurs repas.
- Les enfants > 1 an reçoivent les quantités suivantes :

≤15 kg	30 mg	2 fois par jour pendant 5 jours
>15 kg jusqu'à 23 kg	45 mg	2 fois par jour pendant 5 jours
>23 kg jusqu'à 40 kg	60 mg	2 fois par jour pendant 5 jours
>40 kg	75 mg	2 fois par jour pendant 5 jours

Grossesse et allaitement

Peu de données sont disponibles sur l'action de Tamiflu® pendant la grossesse. Tamiflu® ne doit donc être pris qu'en cas de nécessité absolue. Il ne faut pas allaiter pendant la prise de Tamiflu®.

Stockage

Conservez Tamiflu® au sec, à une température <25°C et éviter une exposition directe au soleil.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Centre de santé : +41 56 205 4444

Dr. Kissling mobile : +41 79 334 4625

En dehors des heures d'ouverture : +41 56 205 1111